



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 04/09/2025

Reçu en préfecture le 04/09/2025

Publié le

ID : 033-213302615-20250904-2025_09_03-DE

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice.....15

Présents :13

Votants :15

Absents : -excusés : 2

Procurations :2



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_09_03

Objet : demande de subvention au SIE de Saint-Philippe d'Aiguilhe

L'an deux mille VINGT CINQ, le 2 septembre à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 27 août 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, Mme SABACA Emmanuelle, M. DELAIRE Claude conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme MASIN Claudie ; M. BOUDOT Vincent

Exclus :

Procurations : Mme MASIN Claudie à Mme CHASSAGNE Annie ; M. BOUDOT Vincent à Mme SABACA Emmanuelle

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que le Président du SIE de Saint Philippe d'Aiguilhe a décidé de subventionner les communes membres pour l'achat de matériel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de demander une subvention auprès du SIE de Saint Philippe d'Aiguilhe.

A Lussac, le 02/09/2025

Le Maire,

Didier GATINEL

